

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS604

présenté par
M. Accoyer

ARTICLE 30

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le c° ne peut être maintenu en l'état sans que l'on sache à quoi correspond le membre de phrase « de façon autonome ».